



# SECURITE SOCIALE ; SALAIRE, RETRAITE A POINTS ET CAPITALISATION

2026

## LA SÉCURITÉ SOCIALE, ENJEU MAJEUR DE LA LUTTE DE CLASSE :

La Sécurité sociale est la principale conquête ouvrière issue du Conseil National de la Résistance encore debout. Son budget, le PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale) c'est en 2026 environ 680 Md de prestations maladies, retraites,...680 Md qui grâce à la répartition échappent aux marchés financiers.

## LA POLITIQUE DE MACRON COÛTE « UN POGNON DE DINGUE » :

200 milliards d'aides aux entreprises, 3,5 points de PIB pour les dépenses militaires (100 Md), environ 100 milliards également pour la charge de la dette, dette largement créée par les cadeaux de Macron aux multinationales et aux ultra riches.

**Alors qu'il est nécessaire d'augmenter les dépenses sociales** du fait du vieillissement de la population, de l'accroissement du nombre de maladies chroniques, du cout des progrès thérapeutiques, du nombre de retraités etc..., **Macron – Lecornu veulent que la Sécu coupe massivement ses prestations pour revenir sous 3% de déficit !**

**Pour la CGT le PLFSS doit être financée pour permettre de satisfaire les besoins.**

Ce ne sont pas les dépenses d'armement qui doivent être « sacralisées », mais le budget de la Sécurité sociale : **« Nous refusons que l'on ferme des lits dans les hôpitaux pour construire des canons ! » (Sophie Binet).**

## LE SALAIRE, DONT LA COTISATION, AU CŒUR DE LA LUTTE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE :

La Sécurité sociale d'Ambroise Croizat c'est **« chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins »**. Il suffit de regarder sa feuille de paie : **la cotisation est une partie intégrante du salaire. Elle est socialisée pour financer la protection sociale. Il n'y a pas de différence entre cotisations sociales salariales, et cotisations sociales dites « patronales »**. Elles ne sont pas des « charges », elles sont toutes 2 une partie du salaire qui est socialisée pour verser les prestations sociales : remboursements maladie, retraites, prestations familiales, accidents du travail, maladies professionnelles, handicap, autonomie, chômage... On a tendance à oublier à quel point la Sécurité sociale est indispensable pour toutes les familles.

## RÉAUGMENTER LES SALAIRES, LES TAUX DE COTISATIONS SOCIALES, CE N'EST PAS UN TABOU !

**Le patronat, c'est son ADN, s'est toujours battu pour la baisse du « cout du travail », donc des salaires, donc des cotisations, donc de l'existence de la Sécu. Il y a eu plusieurs phases depuis l'instauration de la Sécurité sociale d'Ambroise Croizat.** Les décennies suivant 1945, l'augmentation des salaires et **des taux de cotisations** ont permis le développement des prestations sociales.

En **1983**, Mauroy a désindexé les salaires par rapport à l'inflation. La part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8 à 10 points en moins d'une décennie.

En **1991**, Rocard a introduit la CSG (par 49-3), un 2<sup>ème</sup> impôt sur le revenu payé par les salarié.es, et retraité.es, pour l'essentiel à la place des cotisations « patronales ». C'est une baisse des salaires au profit des actionnaires. Comme la CSG ne donne aucun droit, elle contribue à la baisse des pensions.

Depuis les cotisations sociales « patronales » n'ont cessé de baisser. Outre l'augmentation de la CSG on a appelé à la TVA et différentes taxes. La fiscalisation a « justifié » les ordonnances Juppé de 1995, créant les lois de financement de la Sécurité sociale, qui donnent de fait tout pouvoir au gouvernement. L'ensemble de la fiscalité représente maintenant environ 50% du financement de la Sécu, mais ça ne leur suffit pas. Ils veulent continuer à éliminer les « charges indues ».

**Pour la CGT il faut augmenter les salaires, les réindexer sur l'inflation, revenir sur les exonérations et exemptions de cotisations « patronales », transformer la CSG en cotisation sociale.**

## L'EXISTENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DIRECTEMENT MENACÉE

**Le MEDEF, toutes les variantes du « bloc central », l'extrême droite,** sont tous d'accord que « **la Sécurité sociale de 1945 n'est plus soutenable** ». Les projets de réformes sont peu médiatisés, mais ils sont déjà sur la table et concret. **Les cotisations sont à supprimer complètement des branches maladie et famille qui seraient totalement fiscalisées. Quant à l'autonomie, c'est déjà le cas :** elle est sous financée, presque exclusivement par la CSG. La CGT demande son intégration dans la branche maladie de la Sécu.

## LA RETRAITE A POINTS, LE RETOUR

**Après Sarkozy, la réforme à points a été abandonnée par Macron en 2020 sous la double conjonction des mobilisations et du Covid. Actuellement, les marchés financiers et l'Union européenne affichent leur détermination afin de baisser les pensions de 20% à 25% voire plus.** Quelques citations parmi bien d'autres :

- **Bayrou**, Premier ministre : « sur les plus de 1 000 milliards de dettes supplémentaires de notre pays ces 10 dernières années, **les retraites représentent 50% de ce total** ».
- **Cour des comptes** : « on dépense **4 points de PIB de plus que l'Allemagne** » (120 Md).
- **E Lechypre, éditorialiste économique BFM,14/11** : « **Arrêtez de chouchouter les retraités** ». « On les préserve beaucoup trop ».

2 points de PIB de plus que l'OCDE. On les a augmentés **généreusement** en 2024 et 2025 ». (Fake news habituelle : juste un rattrapage de l'inflation, avec 1 an de retard, sans le moindre « coup de pouce »). « On sacrifie les jeunes ».

- **JP Farandou**, ministre du travail et des solidarités, **en charge de la conférence salaire -retraite** précise l'enjeu en plénière de l'Assemblée nationale : « Leur ampleur (les dépenses de Sécurité sociale, les **407 Md de retraites** (tous régimes) pose un **problème de soutenabilité** à long terme. Le système est menacé. Il est déséquilibré dans ses fondements mêmes. Les seules pensions de retraite, dont le financement repose très largement sur **la ponction** des revenus du travail (dont il souhaite parler avec les « partenaires sociaux »), représentent une dépense de 14 points de PIB », « **C'est 2 points de plus par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. La conférence est coordonnée par JD Combrexelle**, dont le rapport avait conduit à la loi Travail (El Khomri), puis il a été directeur de cabinet d'E Borne.

**Pour le ministre de la fonction publique** « Les progrès en cours, concernant les droits des mères ou la retraite progressive, ne doivent pas cacher la question qui se pose de la **pérennité du système pour les trois versants** ». C'est une conférence de tous les dangers. Lecornu a demandé qu'elle traite du financement de la Sécurité sociale. La CFDT notamment multiplie les déclarations en faveur de la retraite à points adoptée lors de son congrès en 2010. Les syndicats restés au conclave Bayrou avaient accepté de parler « d'une dose de capitalisation ».

**La retraite à points, c'est pour baisser les pensions année après année et la fausse promesse que la capitalisation apportera un complément supposé décuplé par le « mirage de la capitalisation » (Alternatives économiques »).**

**Le résultat de la retraite à points à l'étranger :**

Il y a nombre de pays avec de la capitalisation. Est-ce qu'ils partent plus tôt à la retraite, avec de meilleures pensions ? Non. A longueur d'année on nous explique que dans les autres pays de l'OCDE on part plus tard à la retraite avec des pensions plus faibles.

**On est à un moment de bascule où se joue l'avenir et même l'existence de la Sécurité sociale.**

**TOUS ENSEMBLE CONTRE LEURS REFORMES !**

**TOUS ENSEMBLE POUR RECONQUERIR LA SECURITE SOCIALE, SUR LES FONDAMENTAUX  
D'AMBROISE CROIZAT !**

## **LA CAPITALISATION**

Un expert, Jean-Charles Simon, ex-trader, ex-bras droit de Kessler, ex-candidat ultra libéral à la présidence du MEDEF, explique les raisons de sa campagne pour la capitalisation : « **La bascule vers la capitalisation aurait dû se faire dès les années 1980, au moins partiellement** ». **Pour plus de rendements et une charge moins lourde sur le coût du travail et les finances publiques** ». Il s'agit donc de réduire les cotisations sociales « patronales », donc le salaire, ainsi que la part fiscalisée de la Sécurité sociale pour faire des économies budgétaires.

**A la place, pour ceux qui peuvent, il faudrait souscrire, individuellement des produits de capitalisation, sans aucune garantie sur ce qu'il en adviendra. Les fondamentaux :**

- C'est le **travail qui crée les richesses, pas la spéculation**. (C'est pour ça qu'on se met en grève : pas de travail, pas de production, pas de profit) ;
- **A un instant T**, ce sont les actifs qui fournissent les moyens d'existence à l'ensemble des actifs et des inactifs – enfants, malades, handicapés, retraités, chômeurs, ...

**Pourquoi ils parlent d'une « dose » de capitalisation ?**

Parce que ça donne l'impression d'un **supplément** qui ne remet pas en cause la répartition. **Or c'est l'inverse** : il y a 2 cotisations : une pour la capitalisation et une pour les retraité.es actuels On on ne peut la supprimer brutalement sinon les 17 millions de retraité.es n'auraient plus de pension. Le processus est donc forcément progressif : une cotisation pour la répartition, destinée à baisser + une « petite dose » pour la capitalisation, qui deviendra une forte dose. C'est pour ça que JC Simon dit qu'on aurait dû commencer en 1980 car on aurait maintenant un large montant placé sur les marchés financiers. **La retraite à points et la capitalisation se complètent parfaitement.**

## LES FONDAMENTAUX DE LA RÉFORME À POINTS

Il y a la valeur d'achat du point et la valeur de service du point, fixés chaque année :

- **Le salaire, la cotisation, permet d'acheter un certain nombre de points. Ces points se cumulent toute la vie active.** Pour diminuer les pensions des futurs retraité.es, il suffit d'augmenter chaque année la valeur d'achat du point. S'y ajoute la disparition des 25 meilleures années, entraînant une baisse automatique
- **Une fois en retraite le nombre de points x par la valeur de service du point = montant de la pension.** On peut revaloriser – ou non – le point chaque année au-dessous de l'inflation. C'est ce qui se passe avec l'Agirc-Arrco, avec d'importantes baisses.

**Conséquences :**

- **C'est un régime à prestations indéfinies. On sait ce qu'on cotise mais le taux de remplacement est inconnu.**
- **Il n'y a pas d'âge de la retraite. C'est une décision individuelle. On partira à la retraite quand on juge que c'est vivable, et ça peut être bien au-delà des 64 ans.**
- **La solidarité** : C'est l'ADN de la Sécurité sociale. Il y a actuellement de nombreux dispositifs qui réduisent les inégalités, notamment pour les femmes (près de 70 milliards par an), certes on peut introduire des dispositifs de solidarité dans la retraite à points, mais la logique de la réforme c'est d'en réduire le coût.
- **L'individualisation à la place de droits collectifs rend les mobilisations difficiles. Il n'y a plus d'âge, une érosion continue des paramètres. ça rend les mobilisations très difficiles, cf l'Agirc-Arrco, 20 millions de cotisants, 13 millions de retraités, dont les prestations baissent considérablement. Pourtant les mobilisations ne réunissent jamais 500 affiliés. C'est la « réforme ultime » : « Ce n'est pas un problème technique, c'est un projet de société ». A Buzyn, alors ministre.**